

18 juin 2025 - 18h

Maison Amazone (Rue du Méridien 10, 1210 Saint-Josse)

Women Now, Le Collectif des Femmes asbl & Samilia asbl
vous invitent à une conférence portant sur

**“LES FEMMES ET AUTRES MINORITÉS DE GENRE
MIGRANTES FACE À L’EXPLOITATION SEXUELLE :
COMPRENDRE & AGIR”**

FOCUS SUR LES COMMUNAUTÉS LATINO-AMÉRICAINES



Présentation des structures organisatrices.....	2
Women Now.....	2
Le Collectif des Femmes.....	3
Samilia asbl.....	5
Interventions.....	6
Patricia Le Cocq - MYRIA.....	6
Cyrille Hainaux - POLBRU.....	8
Sebastian CORREA CRUZ - Consulat de Colombie en Belgique.....	10
Questions.....	13
Suite des interventions.....	14
Témoignage de RIANNA / Amancay EGAS TORRES – Collectif des Femmes.....	14
Liesbeth SYMAEYS - PAG-ASA.....	15
Conclusions / Sophie JEKELER - FONDATION SAMILIA.....	19

Présentation des structures organisatrices

Women Now

Women Now est une association sans but lucratif, féministe et multiculturelle qui vise à promouvoir l'égalité des genres et des chances au bénéfice de notre public cible spécifique : les femmes, les enfants, les seniors et les personnes de la communauté LGBTQIA+ migrant·es.

Missions :

- Lutter contre les violences faites aux femmes, aux enfants, aux personnes âgées et à la population LGBTQIA+ (migrant·es) ;
- Lutter contre toutes les sortes de discrimination et de violence ;
- Promouvoir le bien-être, la santé mentale et l'intégration sociale des personnes migrantes, en particulier des femmes, des enfants, des personnes âgées et de la population LGBTQIA+ ;
- Promouvoir la cohésion sociale et la cohabitation pacifique et démocratique ;
- Favoriser l'éducation permanente. ;
- Faciliter l'accès à l'art et à la culture ainsi que la promotion d'artistes femmes migrantes ;
- Soutenir les travailleur·ses migrant·es dans leur recherche d'un travail digne, et sensibiliser et agir pour une meilleure valorisation de ces personnes. ;
- Établir un réseau avec des associations féministes en Belgique, dans l'UE et dans la communauté internationale partageant nos buts, pour travailler en synergie, sur base des objectifs fixés par « l'Agenda 2030 » et le principe de développement durable.

Projets & services :

- ➔ **Service Women-Accueil** : C'est un service pluridisciplinaire (social, juridique et psychologique) quotidien de première ligne, consacré principalement aux femmes migrantes victimes de violence.
- ➔ **Service Réseau Oasis**: c'est un service confidentiel d'accueil temporaire d'urgence fourni par des citoyen.ne.s destiné aux femmes (avec ou sans enfants) et aux membres de la communauté LGBTQIA+ victimes de violences de genre et intrafamiliales dans la Région de Bruxelles-Capitale.
- ➔ **Projet ASEM**: Appuie, Soutien et Empowerment de femmes migrantes. Projet en collaboration avec le collectif Mami Labs
- ➔ **Projet WHAM ! Labs**: « Les Maisons du net au service de la lutte contre les inégalités basées sur le genre ». Collectif associatif « Une expérimentation dans la création d'espaces communautaires intersectionnels.

Le Collectif des Femmes

- Fondé en 1979, reconnu ASBL depuis 1997
- Acteur clé de l'émancipation sociale, de l'égalité de genre et de la justice sociale en Belgique
- Fort de plus de 46 années d'histoire, un lieu de mobilisation, de solidarité et de transformation
- Enraciné dans les luttes portées par des femmes migrantes.

Le Collectif est officiellement reconnu :

➔ Par la **Fédération Wallonie-Bruxelles** comme :

- Centre d'Éducation Permanente (EP)
- Centre d'Expression et de Créativité (CEC)

➔ Par la **Région wallonne** comme :

- Centre d'Insertion Socioprofessionnelle (ISP)
- Initiative Locale d'Intégration (ILI)
- Centre d'accueil et d'accompagnement pour femmes victimes de violences
- Et dans le cadre de l'Action sociale et de l'Égalité des chances.

Un lieu ouvert à toutes et tous :

- Publics : femmes, hommes, migrantes, réfugiées, belges, sans-papiers
- Un espace de rencontres interculturelles, de partage et de solidarité.

Une équipe engagée et représentative, le Collectif est animé par :

- 34 membres sous contrat ;
- 15 collaborateur·rices externes (CPAS – art. 60) ;
- Environ 30 bénévoles.

Faits marquants :

- 90% de membres issu·es de l'immigration,
- 90% de femmes,
- 70% de membres contractuels sont des mères monoparentales.

Une histoire militante portée par les femmes :

- Né de la volonté de femmes migrantes de se soutenir et revendiquer leurs droits
- Engagement militant face à l'exclusion, au racisme et à l'invisibilisation
- Professionnalisation et diversification des actions
- Maintien d'une pédagogie fondée sur :
 - Féminisme émancipateur
 - L'intersectionnalité
 - La transformation sociale.

Une approche globale et transformatrice :

- Vision holistique :
 - ➔ La diversité des parcours et les inégalités croisées
 - ➔ L'impact des inégalités croisées
- L'autonomisation au cœur du processus d'émancipation
- Accompagnement personnalisé.

Lutte contre la traite des êtres humains :

- Depuis 2020 : accompagnement de 25 femmes victimes
- Soutien juridique, psychologique, social, humain
- 1 à 2 nouvelles victimes accompagnées chaque mois
- Espace sécurisé à l'écoute des victimes.

Quelques chiffres clés

- Près de 35 000 personnes accompagnées depuis 1979
- 3 000 personnes accompagnées en 2024
- 600 femmes latino-américaines soutenues depuis 2021 (antenne de Bruxelles)
- Engagement actif dans les campagnes collectives et politiques avec d'autres associations.



Samilia ASBL

Samilia ASBL a pour but désintéressé de contribuer à l'élimination de la TEH en promouvant, auprès des citoyen·nes et de la collectivité, le développement d'une éducation et l'expression d'une culture individuelle et collective attachées à la promotion des droits civils, politiques, sociaux et économiques des personnes, en ce compris des enfants, ainsi que du respect de la dignité humaine, des principes d'égalité et de non-discrimination.

Samilia ASBL entend ainsi lutter contre les atteintes aux droits humains, en particulier la traite des êtres humains, avec une attention privilégiée aux personnes en situation de vulnérabilité, par des actions de d'information, de sensibilisation et de prévention, principalement sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La réalisation de ce but désintéressé s'effectue en Belgique, notamment par la mise en place et la réalisation de campagnes, d'animations et séances de sensibilisation et d'événements (colloques, conférences), avec comme objectifs :

- L'information et la sensibilisation des citoyen·nes aux réalités de la TEH (et aux risques liés à celle-ci) ;
- La création, l'entretien et le soutien d'un réseau de partenaires avec des organisations de terrain actives auprès des publics vulnérables à la TEH au sein des secteurs concernés, dans le but d'informer et de sensibiliser, et ainsi faciliter la détection et améliorer la prise en charge des victimes ;
- Le plaidoyer et sensibilisation auprès des pouvoirs publics aux phénomènes de la traite des êtres humains et à la nécessité de dispositifs de prévention et de dispositifs améliorés ou additionnels.

Les destinataires des actions de Samilia sont varié·es et couvrent un large éventail de publics vulnérables ainsi que les professionnel·les qui jouent un rôle clé dans la prévention et la prise en charge de la traite des êtres humains (TEH). Parmi les principaux bénéficiaires, on trouve

- Les personnes vulnérables à la TEH et les victimes potentielles, avec une attention particulière dédiée aux jeunes, aux personnes en situation de précarité et aux personnes issues de minorités ;
- Les travailleur·ses sociaux et/ou en contact avec les publics vulnérables ;
- Les institutions publiques et privées ;
- La société civile dans son ensemble.

Interventions

Patricia LE COCQ pour MYRIA

Patricia Le Cocq est juriste et titulaire d'un diplôme complémentaire en criminologie. Depuis 2002, elle travaille dans le domaine de la traite et du trafic des êtres humains chez Myria, le Centre fédéral Migration, comme experte et récemment comme adjointe du directeur. Elle est chargée de coordonner la mission « traite des êtres humains » au sein de Myria, notamment l'élaboration du rapport annuel indépendant d'évaluation de la politique sur cette thématique. Elle participe en outre régulièrement comme intervenante à des colloques, formations et journées d'étude sur la traite des êtres humains au niveau belge et européen. Elle est également autrice ou co-autrice de plusieurs publications nationales dans ce domaine.

Myria est un organisme public indépendant, au niveau fédéral (disposant d'un directeur et d'un Conseil d'Administration). Myria a 3 missions :

- 1- Veiller au respect des droits fondamentaux des étranger·ères,
- 2- Informer les pouvoirs publics de la nature et de l'ampleur des flux migratoires (par la création de données, notamment),
- 3- Stimuler la lutte contre la TEH et le trafic des êtres humains (Myria est rapporteur national indépendant, avec une capacité d'actions en justice (susciter une nouvelle jurisprudence + voir comment la politique est menée sur le terrain)

Myria publie annuellement un rapports d'évaluation sur l'évolution et les résultats de la lutte contre la TEH. Le focus du rapport de 2024 portait sur le phénomène de la TEH aux fins d'exploitation sexuelle de victimes originaires d'Amérique latine.

- ➔ Pourquoi le choix de ce focus ? Dû à une forte augmentation des dossiers liés aux victimes originaires d'Amérique latine.
- ➔ Comment a été réalisé le focus ? Sur base d'analyses existantes, de dossiers sur lesquels Myria a participé et d'interviews avec des acteur·rices de terrain.

Profil des travailleurs du sexe d'Amérique latine

- **Travail du sexe de personnes originaires d'Amérique latine depuis les années 1980 et 1990**
 - nouveau : phénomène MH (femmes et personnes trans*, adultes)
- **Nationalités**
 - Surtout brésilienne, colombienne, vénézuélienne
 - originaires des mêmes régions pauvres (recherche d'argent)
- **Séjour souvent irrégulier ou précaire en Belgique** (d'abord via l'Espagne ou le Portugal)
- **Vulnérabilité des personnes trans***
- **Peu visibles**
 - Communauté itinérante → contacts difficiles → risque de vulnérabilité
 - Utilisation de *téléfonistes*
 - Prostitution dans des lieux privés (airbnb, hôtels)
- **Très actifs sur les médias sociaux et les applications de messagerie**
 - contact avec les organisations facilitatrices



Recrutement :

- Réseaux criminels internationaux composés de plusieurs cellules,
- Souvent en ligne,
- Pour le travail du sexe mais pas dans quelles conditions, parfois de fausses promesses.

Carrousels de la prostitution :

- Travail du sexe dans des locaux privés (hôtels, air bnb, locaux loués, ...),

- Déplacements continus,
- Annonce en ligne – *telefonistas*
- ➔ Faible visibilité, détection difficile.

Modalités d'exploitation :

- Céder une grande partie des recettes,
- Conditions de travail contraignantes : pas de choix de rythme de travail et de clients,
- Surveillance permanente : gardiens, caméras, médias sociaux ou applications de messagerie,
- (Parfois) servitude pour dettes,
- Menaces

Recommandations Myria (1/2)

- **Capacité et spécialisation des services de première ligne**
 - Fournir à la police les **outils d'investigation nécessaires et adaptés au nouveau contexte (numérique)**
- **Approche et enquête**
 - Renforcer la **coopération internationale** pour démanteler les réseaux et leurs ramifications (cf. partage des bonnes pratiques)
 - Renforcer la **coopération avec les plateformes internet** pour améliorer la détection des victimes, faciliter l'identification des auteurs et la collecte de preuves

MYRIA

Recommandations Myria (2/2)

- **Victimes**
Sensibiliser tous les acteurs du modèle multidisciplinaire à la **situation des victimes trans* latino-américaines** afin d'attirer davantage l'attention sur la question et de renforcer leur confiance dans les autorités
- **Prévention**
Renforcer l'information et la sensibilisation des travailleurs du sexe, parmi lesquels se trouvent des victimes potentielles de la traite.



MYRIA

CYRILLE HAINAUX pour POLBRU



Police
Bruxelles CAPITALE Ixelles

Cyrille Hainaux
Inspecteur principal

Recherche locale – Bde des Moeurs
TEH – Exploitation sexuelle
Cyrille.hainaux@police.belgium.eu

ZP 5339

Connaitre et protéger



Cyrille Hainaux a 42ans, il débute sa carrière à la police en 2004 à Bruxelles. Il est policier de terrain depuis le début et s'est spécialisé pendant 12ans en flagrant délit de vol. Il a également été cadre à la recherche locale de la Police de Bruxelles Capitale Ixelles, et est maintenant chef de la section TEH depuis 2022.

BRIGADE DES MŒURS : Composée d'une trentaine de membres, elle se divise en trois sections :

- ➔ Atteintes sexuelles (délits sexuels en général)
- ➔ Eva (Emergency Victim Assistance)
- ➔ TEH / Exploitation sexuelle.

Au sein de la section TEH :

- 1 Inpp + 5 Inp dont 3 inspectrices → intégration de davantage de collègues féminines ;
- 4 Inp sont "brevetés Inp Moeurs (CPVS)" → formation pour prendre en charge les victimes de violences sexuelles // approche plus sociale et moins « policière » ;
- 1 Inp est breveté "TAM" (audition de mineurs)
- Polyglotte (Alb – Por – Es – An - It)
- Caractéristiques : Fulltime TEH – Active sur le terrain
- Orientée sur le partenariat (internes et externes)

Les missions :

- Recherche des crimes et délits, rassembler les preuves, en donner connaissance aux autorités compétentes, saisir, arrêter et mettre à disposition de l'autorité les auteurs...en d'autres mots : détection de la traite par une présence active sur le terrain.
- Détection des victimes, devoirs humanitaires et prise en charge
- Enquêtes spécialisées TEH – COL 2/2002.

Quelles difficultés ?

- Détection du phénomène (clandestinité, lieux privés pas toujours accessibles à la police, utilisation de caméras de surveillance par les organisations).
- Détection et collaboration des victimes, présence éphémère sur notre territoire, méconnaissance de l'exploitation, précarité, peur de la police, peur des réseaux, emprises diverses (Santeria, menaces ...)
- Modi operandi complexes (applications cryptées, pluralité d'auteurs qui ne sont pas toujours en Belgique => enquêtes complexes et chronophages)

Quid des filières sud-américaines ?

- En pleine expansion en Belgique.
- Phénomène protéiforme et international.

Il y a une multitude de profils, donc il est vraiment difficile (voire impossible) de dresser des généralités. Mais voici les tendances observées :

- Concerne : femmes, hommes, personnes trans, ...
- Souvent les victimes s'endettent auprès des auteurs.
- Le Brésil est en tête suivi par la Colombie.
- Par l'entremise de publicités placées sur des sites internet (Quartier-Rouge/Redlights, Vidaloca ...).
- Les annonces et les clients sont gérés par des "téléphonistes".
- S'organisent via des groupes privés sur WhatsApp.
- Beaucoup ne comprennent pas qu'elles sont victimes d'exploitation – souvent des personnes isolées, ne parlent pas la langue, ne connaissent pas les prix des salaires et des loyers en Belgique, etc.

Difficultés :

- Détection du phénomène : souvent de la prostitution clandestine qui passe par des plateformes (quartier rouge, Snapchat, ...)
- Détection des victimes (parfois face à des personnes qui sourient, ne portent pas de traces de violences physiques, ...)
- Collaboration des victimes - les déclarations de victimes sont rares. Les indices se basent beaucoup sur la technique (fouiller le téléphone, trier les annonces, etc... → c'est extrêmement chronophage) + parfois, les victimes gagnent beaucoup d'€ et sont donc réticentes à collaborer.
 - o Autre phénomène : victimes qui deviennent bourreau : développent elles-mêmes des réseaux
- Modi operandi complexes / volet international : parfois les victimes sont protégées ici mais ne le sont pas dans les pays d'origine (ni leurs familles/proches).
- Internet : amplificateur mais aussi un moyen de contrôle des phénomènes + présence de caméras dans les lieux d'exploitation (que les trafiquants font passer pour de la « sécurité »).
- De + en + de procédés pour mettre des bâtons dans les roues pour la Police : les lieux où il y a de l'exploitation deviennent plus « techniques » (accès au bâtiment complexe, caméras/parlophones pour prévenir de l'arrivée de la police, ...) – la police a toujours une petite longueur de retard, notamment dû au manque de moyens.

Actions menées par la section :

- Patrouilles virtuelles sur les sites prostitutionnels et recherches d'indicateurs d'anormalité ;
- Contrôles administratifs des annonces effectués chaque semaine et contacts avec les prostitué-es ;
- Intelligence Led Policing (ILP) et gestion de l'information ;
- Patrouilles mixtes avec des partenaires (Pag-Asa...) ;
- Enquêtes spécialisées, coopération internationale.

Sebastian CORREA CRUZ – deuxième consul général Consulat de Colombie à Bruxelles

Position, défis et recommandations de la Colombie concernant la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle

Vue d'ensemble pour la Colombie :

- La traite des êtres humains affecte particulièrement les femmes migrantes et les minorités de genre, étant l'une des formes les plus cruelles de violation des droits de l'homme dans le contexte de la mobilité internationale.
- Les chiffres mondiaux et nationaux sont accablants : plus de 60% des victimes identifiées dans le monde sont des femmes et des filles, et dans le cas de la Colombie, ce pourcentage s'élève à 83% pour la période 2020-2022, selon le rapport GLOTIP 2024. Ces chiffres révèlent non seulement l'ampleur du problème, mais exigent également des réponses coordonnées, structurelles et culturellement contextualisées.
- En analysant les tendances actuelles, nous constatons que la Colombie est un pays d'origine des victimes de la traite. Il s'agit de personnes en situation de vulnérabilité économique, sociale, académique, familiale et émotionnelle, entre autres.
- La Colombie, consciente de cette réalité complexe, a adopté une position déterminée dans la lutte contre ce crime transnational. Dans le cadre d'une approche fondée sur les droits de l'homme et en accordant une attention particulière à la violence sexiste, des mécanismes juridiques, institutionnels et communautaires ont été mis en œuvre pour fournir une protection et une assistance efficaces aux victimes, ainsi que pour prévenir de nouvelles formes d'exploitation, en particulier dans le cadre de scénarios de mobilité humaine.
- L'attention portée aux victimes est l'une des priorités de la Colombie sur le plan national et international, car l'État doit répondre de manière adéquate aux besoins des victimes et des survivants de manière durable dans le temps. À cette fin, il est nécessaire de prendre en considération les conditions multi causales de la vulnérabilité qui influencent leur apparition, par exemple le conflit armé, le trafic de drogue, l'exploitation minière illégale, le tourisme et la pauvreté multidimensionnelle. En même temps, il faut analyser les particularités culturelles, ethniques, économiques, politiques, sociales et géographiques des régions d'où proviennent les victimes, ainsi que celles où se produit le crime.
- En outre, pour mieux comprendre le fonctionnement des réseaux de traite, il est essentiel de noter que les trafiquants utilisent diverses stratégies de recrutement. Par exemple, de nombreuses victimes sont recrutées par l'intermédiaire de personnes proches d'elles en Colombie, qui connaissent leurs besoins et leurs aspirations.
- Les médias sociaux sont également devenus des outils clés pour le recrutement de victimes par le biais d'offres frauduleuses de travail dans des domaines tels que le mannequinat, le commerce ou la prise en charge d'enfants et de personnes âgées.
- Une fois recrutées, les victimes sont emmenées à l'étranger. Arrivées à leur destination, elles sont soumises à des menaces physiques et psychologiques pour les empêcher de s'échapper ou de les dénoncer. En outre, une dette croissante leur est imposée pour les frais de transport, d'hébergement, d'habillement et de nourriture, qui devient pratiquement impossible à payer, en plus de l'imposition d'amendes en guise de représailles, devenant ainsi un mécanisme d'assujettissement.

- La Colombie réitère son engagement dans la lutte contre la traite des êtres humains, en menant des efforts sur différents fronts. Depuis la prévention et la poursuite du crime, jusqu'à l'assistance et la protection des victimes sur notre territoire et de nos ressortissants à l'étranger, la Colombie réaffirme son engagement dans la lutte contre la traite des êtres humains.

Le rapport de MYRIA :

- Le phénomène de la traite des êtres humains, dans sa modalité d'exploitation sexuelle, trouve un scénario complexe en Europe occidentale. Le récent rapport du Centre fédéral belge des migrations (MYRIA, 2024) indique que la Colombie occupe la première place parmi les pays d'Amérique latine ayant identifié des victimes en Belgique en 2024.
- Les chiffres du rapport MYRIA 2024, qui font état de 23 victimes colombiennes de la traite des êtres humains en Belgique, reflètent l'ampleur et la continuité de ce crime dans des contextes de mobilité internationale, positionnant la Colombie comme le pays d'Amérique latine ayant le plus grand nombre de cas identifiés dans ce pays.
- Ces chiffres montrent l'existence de dynamiques transnationales qui opèrent entre l'Amérique latine, les Etats-Unis et l'Europe, et d'une exploitation qui affecte principalement les jeunes femmes, et soulignent la nécessité de renforcer les mécanismes de prévention, d'identification précoce et de coopération bilatérale afin de fournir une réponse plus efficace et plus rapide.
- En plus de ce qui précède et de l'assistance fournie par le Consulat, il est possible d'observer la diversité des objectifs de la traite dans le contexte européen, au-delà de l'exploitation sexuelle, y compris d'autres formes de traite des êtres humains, telles que le mariage servile, qui peuvent passer inaperçues si des mécanismes d'identification sensibles ne sont pas mis en place.

Défis principaux :

Malgré les progrès réalisés, des défis subsistent dans la lutte contre la traite des êtres humains. Il est nécessaire d'améliorer la détection précoce des cas, de renforcer l'articulation entre les entités et de garantir davantage de ressources pour la protection des victimes.

- ➔ Nécessité de renforcer la capacité institutionnelle du consulat, compte tenu de son personnel limité et de l'augmentation des demandes d'assistance.
- ➔ Nécessité de maintenir des mécanismes permanents de surveillance consulaire, en coordination avec les organisations locales, afin de détecter les cas éventuels en temps opportun, de fournir une réponse adéquate aux victimes et de prévenir de nouvelles situations de victimisation secondaire, étant donné que la disparité entre les chiffres officiels et ceux rapportés par MYRIA suggère une possible sous-déclaration en raison de l'absence d'informations sur les victimes de la traite des êtres humains.

Recommandations :

- Il est essentiel que les États de destination renforcent leur engagement en faveur de la protection complète des victimes, en veillant à ce que ces personnes reçoivent un soutien juridique, psychologique et social, et qu'ils renforcent leurs mécanismes d'identification des victimes, de protection et d'accès à la justice, en garantissant que les personnes concernées sont traitées comme des victimes et non comme des délinquant-es au regard du droit de l'immigration.
- La coopération judiciaire et policière internationale, et en particulier l'échange d'informations, est également essentielle pour garantir que les enquêtes sur la traite des êtres humains conduisent au démantèlement des réseaux transnationaux de criminalité organisée qui tirent profit de ce crime. Ceci dans le but de progresser dans la détection, la poursuite, le recouvrement et le rapatriement des produits de ce crime, décourageant ainsi l'occurrence du crime et permettant la réparation des victimes.

- Sensibiliser les populations les plus vulnérables des deux pays par des campagnes de prévention du crime qui incluent la dénaturalisation des pratiques au sein des communautés. L'objectif est ainsi de réduire l'offre et la demande d'exploitation.
- La Colombie souhaite partager comme bonne pratique l'application mobile gratuite LibertApp, grâce à laquelle il est possible de signaler des cas éventuels de traite d'êtres humains et de demander de l'aide depuis n'importe où dans le monde. L'application a été développée avec le soutien technique de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le financement du Bureau de la population, des réfugiés et des migrations (PRM) du Département d'État des États-Unis, et est gérée par « Migracion Colombia ».

Conclusions :

La traite n'est pas un phénomène isolé, mais une manifestation extrême des inégalités structurelles qui sont aggravées dans les contextes de mobilité humaine. Les femmes migrantes sont confrontées à des risques spécifiques liés à leur sexe, à leur statut socio-économique et à leur statut migratoire.

En ce sens, la traite des êtres humains ne cause pas seulement un préjudice individuel à chaque victime, mais a également des conséquences dévastatrices pour les familles, les communautés et les sociétés en général : Elle entraîne des conséquences psychologiques et physiques pour les victimes, détruit les communautés, renforce les réseaux criminels, affaiblit les systèmes judiciaires et perpétue l'inégalité et la violence basée sur le genre.

En conclusion, la Colombie réitère que la lutte contre la traite des êtres humains nécessite un engagement commun. Il est impératif de renforcer la coopération entre les pays, de sensibiliser nos communautés et de protéger efficacement les victimes.

QUESTIONS

- **A destination de la Police : « Avec le peu d'effectifs et les constatations qui viennent d'être faites : est-ce que vous avez l'impression d'avoir assez de moyens ? Comment faire pour que vous en ayez plus et contrer cette augmentation, pour venir en aide aux victimes et pour démanteler les réseaux ? »**

Réponse de Cyrille Hainaux :

Il y a une multitude de phénomènes criminels (les priorités criminelles établies sur un plan national : le trafic de stupéfiants est la plus grosse priorité, en l'occurrence). Il faut également mobiliser les personnes qui sont intéressées spécifiquement par cette matière (ce n'est pas toujours facile au niveau du recrutement).

Le problème avec la Police, c'est que le policier qui sort de l'école est généraliste, il ne sait pas tout. Les moyens, c'est le nerf de la guerre, c'est une question assez complexe.

La 1^{ère} chose à faire/encourager est le partenariat en interne (police, plein de services qui ont des outils et qui ne se connaissent pas) et en externe (associations, inspection, ...) → quand on est ensemble, on se rend compte qu'on a chacun des outils mais que ceux-ci ne sont pas mis en commun (par exemple, Cyrille Hainaux collabore avec l'Office des Etrangers pour retrouver la trace de certaines personnes, via laquelle il peut accéder à des numéros de téléphone, etc.)

« Comment augmenter l'efficacité au niveau de la Police » est une question très large. Officiellement la TEH est toujours une priorité sur papier, mais l'on constate que ce n'est pas le cas sur le terrain. Il faut davantage de moyens pour la Police, mais aussi pour la Justice (magistrats ne sont plus spécialisés, ils ont des tas d'autres missions à remplir...). L'une des difficultés réside aussi dans le fait qu'il y ait un grand turnover : pas toujours possible d'établir des liens, etc.

- **A destination de Sebastian Correa Cruz : les femmes qui viennent ici ne savent pas comment est la réalité. Est-ce qu'il y a des campagnes d'information pour donner toutes les informations réelles, là-bas, en Colombie ?**

Réponse de Sebastian Correa Cruz :

Il y a eu la campagne 'Ojo a la trata' qui sensibilise aux dynamiques de TEH, principalement déployée dans les aéroports (vidéo qui passait pendant les vols, informations notées dans les livrets des avions). Les autorités travaillent également avec les autorités des aéroports pour augmenter une détection au moment des contrôles de papiers.

- **Prise de parole pour aborder le cas d'une jeune femme colombienne qui est arrivée en Pologne avec un contrat de travail pour travailler dans l'agriculture. Elle a finalement travaillé dans une école, puis a réussi à s'échapper de là-bas avec une autre fille (elle a jeté son téléphone pour ne pas être tracée). Elle est arrivée ici en Belgique, elle a montré la preuve de son contrat de travail à l'Ambassade de la Pologne qui lui a octroyé un visa (...): comment est-il possible que le gouvernement/ministère des Affaires Etrangères lui demandent de retourner en Pologne ? Elle est rentrée en Colombie, elle a pris ses 2 filles et elle est partie aux Etats-Unis... Elle se cache, elle ne peut pas travailler ... Qu'est-ce que les associations font pour changer les choses auprès du gouvernement ?**

Réponse Sophie Jekeler : on plaide avec nos petits moyens, pour que des mesures soient prises au cas par cas... Malheureusement, il y a des lourdeurs juridiques qui empêchent ça et auxquelles les associations doivent se plier.

Réponse de Patricia Le Cocq : il y a des limites aux systèmes belge et européen. Il y a des plans d'action du gouvernement mais ça en tient davantage des législations européennes. On sait qu'il y a le projet de faire un système de référencement transnational des victimes, mais il y a un gros manque de moyens. Tant qu'il n'y a pas de texte réglementaire transnational on va toujours être confronté-es au même problème.

Suite des interventions

AMANCAY EGAS TORRES du COLLECTIF DES FEMMES – TEMOIGNAGE de Rianna

Amancay Egas Torres est une femme belgo-équatorienne, militante féministe et défenseuse des droits humains. Elle possède plus de 25 ans d'expérience dans l'accompagnement des femmes migrantes victimes de violences, notamment de traite à des fins de prostitution, elle est directrice adjointe du Collectif des Femmes.

Témoignage [AUDIO] de Rianna, qui a été prise en charge par le Collectif des Femmes

"Bonjour, je m'appelle Rianna, et je suis arrivée le 14 ou 15 février 2022. Je suis une femme trans. Je suis actuellement en Belgique. J'ai été amenée ici dans le cadre de la traite des êtres humains à des fins de prostitution. On m'a forcée à travailler, on m'a trompée pour m'amener ici, c'était très dur, j'étais menacée.

Au début, j'avais très peur, je ne connaissais personne, je ne parle pas anglais, c'était très difficile pour moi de communiquer ou de porter plainte. J'ai rencontré une amie colombienne, et elle m'a beaucoup aidée. Je lui suis très reconnaissante, car c'est elle qui m'a fait connaître le Collectif des Femmes.

Grâce à elles, maintenant je suis plus tranquille. Au début, je ressentais beaucoup de peur, de douleur, de nombreuses menaces... Aujourd'hui, je me sens plus en paix, et je peux aller de l'avant, prouver qu'on peut changer de mode de vie. Et je remercie vraiment le Collectif des Femmes, car maintenant je me sens beaucoup mieux, plus sereine, moi et ma famille."

--

On a aidé pas mal de personnes par le bouche à oreille. La thématique principale qui ressort à chaque fois, c'est que ces personnes n'avaient pas de connaissance sur leurs droits !

Il faut pouvoir informer les personnes victimes de TEH sur leurs droits, ce sont des personnes qui craignent vraiment la Police. Il y a plein de préconçus sur la Police, les personnes craignent pour leurs vies et pour leurs familles dans les pays d'origine.

Les barrières sont nombreuses :

- L'accès à l'information,
- Les langues,
- Le travail psychologique à faire avec les victimes pour les préparer à leurs entretiens avec les structures compétentes,
- Le manque de dispositifs d'urgence,
- Le manque de moyens au niveau policier,
- Le manque d'informations au niveau consulaire (dans les pays d'origine),
- Le manque de droits au niveau migratoire,
- Le manque de moyens au niveau belge et au niveau européen pour lutter contre les violences de genre et de l'exploitation sexuelle → manque de visibilité, notamment.

L'une des autres grandes difficultés est que les victimes contactent des associations pour les sortir de la traite, mais il y a toujours un aspect urgent, qui est difficile à gérer pour les associations... Par exemple, on a dû faire des partenariats avec des squats de personnes trans.

Qu'est-ce que la majorité des victimes demandent ? Un permis de séjour et une protection (la majorité des victimes ont des grosses dettes dans les pays d'origine, ont peur, ...).

LIESBETH SYMAEYS de PAG-ASA

Après avoir débuté chez PAG-ASA en tant que bénévole à la maison d'accueil, puis effectué un stage dans le cadre du master « genre et diversité », le public cible et le thème de la traite des êtres humains ont marqué Liesbeth, et lui ont donné envie de perpétuer son engagement dans la thématique. Lorsqu'un projet au sein de l'équipe juridique a débuté, Liesbeth a sauté sur l'occasion pour répondre à cette envie d'agir pour le bien de la communauté.

Entre-temps, Liesbeth Symaeys travaille avec bonheur depuis plus de 9 ans chez PAG-ASA, l'un des 3 centres spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement des victimes de la traite des êtres humains, où elle continue à s'engager pour ce groupe cible.

--

Pag-Asa existe depuis 1994, le nom vient du mot « espoir » en Tagalog. La mission de Pag-Asa est double :

- ➔ Accueil et accompagnement des victimes de TEH
- ➔ Contribution à la lutte contre la TEH (formations, sensibilisation/information et conseil au monde politique)



3 centres spécialisés en Belgique :

- Pag-Asa à Bruxelles ;
- Payoke en Flandres ;
- SÛRYA en Wallonie.

Accueil victimes mineur·es :

- MEZA en Flandres ;
- ESPERANTO en Wallonie.

5 FORMES D'EXPLOITATION



Le « consentement » de la personne est indifférent / ne change rien à la situation d'exploitation !!

Indicateurs : tous les indicateurs ont comme point commun la notion de DEPENDANCE

- Liberté de mouvement limité,
- Mauvaises conditions de travail,
- Dormir sur le lieu de travail,
- Signes de violence physique,
- Surmenage,
- Pas de document de séjour,

- Langue étrangère,
- Méfiance,
- Dettes,
- Réseau social limité,
- Anxiété
- (...)

Exploitation sexuelle : « ... à des fins d'exploitation de la prostitution (...) »

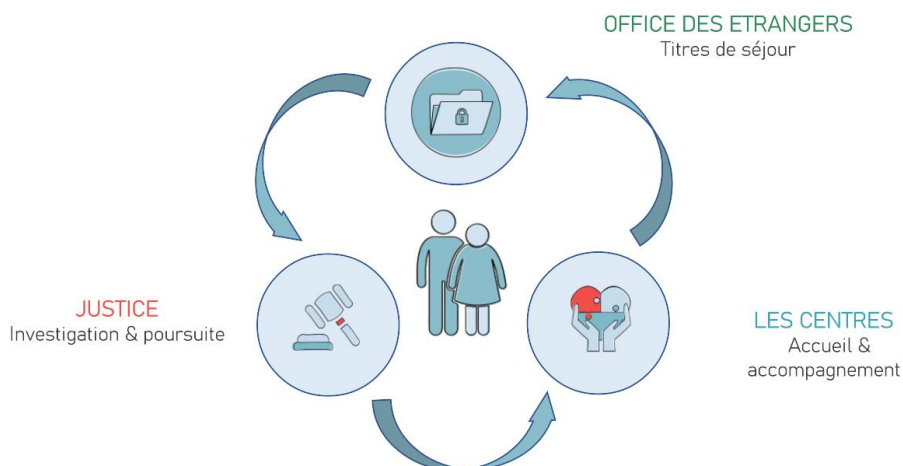
- ➔ Prostitution « visible » (vitrine, rue, bar à champagne, salon de massage...)
- ➔ Prostitution privée (à domicile, escorte, via Internet / les réseaux sociaux...)

Phénomène latino-américain :

- ➔ Passent par des « telefonistas »,
- ➔ Savent qu'elles vont travailler dans la prostitution,
- ➔ Mouvement ++,
- ➔ Logement temporaire style AirBnb,
- ➔ Drogues, violences, menaces.



Lutte contre la TEH en Belgique : collaboration dynamique & multidisciplinaire





[Circulaire du 23/12/2016](#)

1:

PROCÉDURE DE PROTECTION

POUR QUI ?

- ❖ Toutes les victimes *reconnues* TEH
- ❖ Certaines victimes *reconnues* de trafic (circonstances aggravantes):
 - Mineurs
 - Abus de la situation précaire
 - Recours à la violence, à la manipulation, etc.
 - La vie de la victime a été mise en danger
 - Débouche sur une maladie incurable, une incapacité de travail (>40 m), etc.



QUELLES CONDITIONS ?




1. Pas de contact avec l'auteur (les auteurs) présumé(s)
2. Être accompagné par un centre spécialisé
3. Coopération avec la police ou l'inspection sociale dans l'enquête judiciaire



QUELLE PROTECTION ?

- ❖ Prise en charge par un centre spécialisé
- ❖ Titre de séjour (provisoire -> définitif)

 [Circulaire du 23/12/2016](#)

13

SIGNALEMENT :





24/7

- Urgences (évt accueil)
 - ❖ Conseil
 - ❖ Information

Partenaires professionnels sur le terrain

- Police (PL et PJF)
- Inspection (ONSS, CLS,...)
- Services sociaux
- Syndicats
- Secteur des réfugiés
- ...

Personnes privées

- Voisins
- Clients
- Victimes elles-mêmes
- ...



PROCEDURE D'ADMISSION / INTAKE :

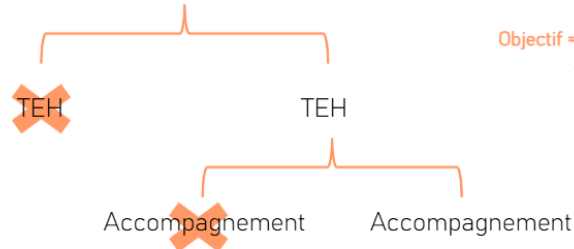
PROCÉDURE D'ADMISSION / INTAKE

#1 Rendez-vous avec une collaboratrice

#2 Discussion en équipe de la situation



Objectif = clarification de la situation



ACCOMPAGNEMENT :

- Juridique (auditions police, explication de la procédure, voir comment fournir plus de preuves, ...)
- Administratif
- Psychosocial
 - o Résidentiel
 - o Ambulatoire

Site web : www.stophumantrafficking.be

Numéro national : **078 05 58 00**



CONCLUSIONS – Sophie Jekeler, présidente de la Fondation Samilia

- ➔ Juriste durant 12 ans ;
- ➔ Expérience de terrain avec Entre-Deux (anc. Le Nid) : rencontre et accompagnement de personnes en situation de prostitution, accompagnement juridique des victimes de TEH ;
- ➔ En 2007 : création de la Fondation Samilia pour renforcer la lutte contre la traite par des actions de prévention, notamment dans les pays d'origine, et de sensibilisation/information en Belgique ;
- ➔ Prix de la Démocratie et des Droits de l'Homme du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles décerné à la Fondation Samilia en 2018.

Avant toute chose, rappelons que la TEH est problématique transversale aux différentes vulnérabilités qui affectent les personnes migrantes, quels que soient leurs origines ou parcours.

Le genre est une donnée fondamentale à prendre en compte, rappelons que la traite à des fins d'exploitation sexuelle concerne à 96% des femmes et des filles, ou des personnes transgenres avec une expression de genre « féminine ».

C'est une forme de criminalité transnationale organisée contre laquelle il faut lutter. L'approche des 4 « P » est adoptée par la plupart des pays membres de diverses structures internationales compétentes (comme l'UNODC ou encore l'OIM) - 4 P : prévention / protection / poursuite / partenariat.

- **Prévention** – j'ai particulièrement apprécié l'explication du représentant colombien sur le rôle des missions diplomatiques en matière d'éducation, de détection et de protection des victimes de traite qui doit dépasser les frontières.
- **Protection** – on a relevé les critères stricts qui sont appliqués par les centres d'accueil, qui s'expliquent par l'équilibre délicat à effectuer entre la protection des victimes et la poursuite des auteurs, mais également la nécessité d'apporter davantage de moyens à la protection des victimes et la nécessité d'aller vers une harmonisation européenne en la matière ; c'est-à-dire qu'une victime puisse entamer une demande de reconnaissance de son statut peu importe où elle se trouve au sein de l'Union Européenne, et plus exclusivement dans le pays où les faits d'exploitation ont été commis.
- **Poursuite** – le renforcement des moyens policiers et de la Justice apparaît comme une nécessité absolue face à l'adaptabilité et la spécification des réseaux criminels de traite des êtres humains.
- **Partenariats** – les partenariats sont indispensables, tant au niveau international (en matière de collaboration policière par ex.), qu'avec les plateformes digitales qui publient les offres de services sexuels et les réseaux sociaux qui les diffusent et qui doivent prendre leurs responsabilités, mais aussi surtout entre associations de première ligne comme celles présentes ici.

Je voudrais également évoquer la nouvelle loi relative au statut salarié des travailleur·ses du sexe qui implique que les personnes ressortissantes de pays tiers devront être en possession d'un permis de travail pour exercer des prestations sexuelles tarifées. L'impact de cette loi en matière de clandestinité des personnes migrantes en situation de prostitution, et en matière de détection des victimes de traite sexuelle, risque d'être catastrophique.

En effet, la détection des victimes dépend de leur « accessibilité » par les policier·ères et les associations de terrain. Il est rare qu'une victime contacte spontanément la police ou une association spécialisée, ou qu'elle accepte de collaborer aux enquêtes ; cela s'explique par le fait que souvent elles n'ont pas conscience d'être victimes (car p.ex elles souffrent entre autres de troubles liés au stress post-traumatique, ou étaient déjà exploitées dans leur pays), qu'elles sont probablement mises sous pression dans leur pays par la menace, ou encore que ce soit la seule façon pour elles de gagner de quoi vivre.

Et puis, il y a énormément d'argent en jeu, la traite des êtres humains est le troisième trafic mondial le plus rentable, mais également celui pour lequel les peines encourues sont les moins sévères.

D'où l'importance de l'éducation, pour diminuer la vulnérabilité économique dans les pays d'origine. Les causes de cette vulnérabilité se multiplient : conflits armés, migration climatique, tourisme sexuel... L'importance de la prévention aussi : par la mise en place de campagnes de sensibilisation dans les pays d'origine, à l'instar de la Colombie. Également par une information sur leurs droits à destination des publics cibles. Dans les pays de destination, en s'adressant aux personnes migrantes de manière ciblée, car elles sont souvent « récupérées » en Belgique par des réseaux, constitués en partie de leurs nationaux (les « capteurs »).

Nous qui sommes réunis ici, travaillons ensemble dans ce même objectif.